



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière  
Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Syndicat National Unifié des Directeurs, des Instituteurs,  
des Professeurs des écoles de l'Enseignement Public

**Force Ouvrière**

## BULLETIN D'ADHÉSION 2024

N'attendez plus, adhérez au SNUDI FO  
pour vous informer, pour vous défendre, pour vous organiser !

De plus, 66% de votre cotisation donneront lieu à un crédit d'impôt.  
Le syndicat vous envoie chaque année une attestation fiscale.

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Corps : Instituteur  PE  HC  classe exceptionnelle

Fonction : Adjoint  Directeur  AESH  Autre :

Échelon : ..... depuis le ...../...../.....

Quotité : 100%  80%  75%  50%

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

École / commune : .....

Chaque adhérent s'acquitte chaque année d'une **carte syndicale annuelle** et de  
**12 timbres mensuels**. Voir les tarifs annuels au verso.

Merci d'indiquer le mode de règlement :  chèque(s)  virement(s)

Pour les règlements en plusieurs fois, merci d'indiquer les mois des versements :

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

Date : ...../...../.....

Signature :



Confédération Générale du Travail Force Ouvrière  
Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Syndicat National Unifié des Directeurs, des Instituteurs,  
des Professeurs des écoles de l'Enseignement Public

**Force Ouvrière**

Syndicat Départemental de la Vendée

## Tableau des cotisations 2024

Echelons	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
P.E. Classe normale	145 €	146 €	147 €	154 €	158 €	166 €	177 €	187 €	201 €	214 €
P.E. hors classe			216 €	225 €	238 €	252 €				
P.E. Classe exceptionnelle	221 €	231 €	254 €				<b>A.E.S.H. : 52 €</b> <b>P.E.S. : 102 €</b> <b>RETRAITES : 125 €</b>			
Majorations	<b>Directeurs 1-3 classes</b>		<b>Directeurs 4-9 classes</b>		<b>Directeurs 10 classes et +</b>					
	+ 10 €		+ 15 €		+ 20 €					

### Vous pouvez effectuer votre règlement :

- En 6 chèques maximum à l'ordre de : SNUDI FO 85 , en indiquant au dos des chèques, les mois au cours desquels vous souhaitez qu'ils soient encaissés ;
- Par un ou plusieurs virements grâce au RIB ci-dessous.  
N'oubliez pas d'indiquer vos noms et prénoms lors du virement.  
Merci de nous informer ce que vous réglez lors de ces virements (1 ou x mois).  
Dernier virement de l'année au 31 octobre au plus tard.

**N.B. :** 66% de votre cotisation donneront lieu à un crédit impôt. Le syndicat vous envoie chaque année une attestation fiscale. *Exemple : Si je suis à l'échelon 8, je verse 177€ mais 116,82€ me seront restitués. Ma cotisation ne coûte donc réellement que 60,18€ pour l'année.*

<b>Crédit Mutuel</b>	
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Identifiant national de compte bancaire - RIB	
Banque <b>15519</b>	Guichet <b>39028</b>
N° compte <b>00021077001</b>	Clé <b>63</b>
Devise <b>EUR</b>	
Domiciliation <b>CCM LA ROCHE GARENNE</b>	
Identifiant international de compte bancaire	
IBAN (International Bank Account Number)	
<b>FR76</b>	<b>1551 9390 2800 0210 7700 163</b>
BIC (Bank Identifier Code) <b>CMCIFR2A</b>	
<b>Domiciliation</b>	
CCM LA ROCHE GARENNE CENTRE COMMERCIAL DE LA GARENNE RUE D IENA 85000 LA ROCHE SUR YON ☎02 51 37 30 42	
<b>Titulaire du compte (Account Owner)</b>	
SNUDI FO VENDEE INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES SNUDI FO85 156 BOULEVARD LOUIS BLANC 85000 LA ROCHE SUR YON	
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.	
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	